

2018 BILAN DE L'ANNÉE

Une bonne chimie : Bâtir une industrie canadienne de la chimie dynamique et fiable



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE



RÉSULTATS

DES ACTIVITÉS DE L'ACIC EN 2018

- **L'Énoncé économique fédéral de l'automne** reflète une bonne partie des doléances contenues dans le mémoire prébudgétaire 2019 de l'ACIC, dont l'appariement du traitement fiscal des États-Unis pour les investissements en capital, la recapitalisation du Fonds stratégique pour l'innovation, le renouvellement de l'engagement envers le financement de l'infrastructure de transport et l'engagement à prendre des mesures urgentes pour assurer la compétitivité réglementaire.
- Le nouvel **Accord Canada-États-Unis-Mexique** comprend de nombreuses recommandations de l'industrie nord-américaine de la chimie.
- Le gouvernement de l'Alberta a augmenté la valeur des programmes de soutien à l'investissement direct comme le **Programme de diversification des activités pétrochimiques** passant de 1 milliard de dollars à 2,1 milliards de dollars pour de nouveaux investissements en chimie dans la province.
- Bon nombre des recommandations de l'ACIC concernant la réduction du fardeau réglementaire ont été prises en compte dans le nouveau **Plan d'action pour un Ontario ouvert aux affaires**. La première série de lois constitue une réponse directe à deux des principales priorités de l'ACIC.
- L'ACIC a joué un rôle de premier plan dans la réponse aux **menaces réglementaires et commerciales ayant un impact sur les plastiques en 2018**. Elle s'est positionnée comme un intervenant central auprès des décideurs. Ses interventions ont permis d'éviter les propositions d'interdiction du plastique et de désélection tant au provincial qu'au fédéral.
- Le rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable sur la **Loi canadienne sur la protection de l'environnement** (LCPE) a préservé le fondement basé sur les risques de la loi actuelle.
- Les échéanciers du cadre de la **Norme sur les combustibles propres** ont été ajustés en vue d'une étude plus approfondie, entraînant une réglementation réaliste et efficace qui répond aux préoccupations de l'industrie en matière de compétitivité et de faisabilité.
- Le **projet de loi C-49, la Loi sur la modernisation des transports** répond à de nombreuses demandes de l'ACIC, y compris de nouvelles exigences de déclaration des données sur le transport ferroviaire des marchandises, tant pour le service que pour les tarifs. À la fin de 2018, de nouveaux pouvoirs d'enquête de l'Office des transports du Canada ont déjà été utilisés pour régler des questions ferroviaires dans l'Ouest canadien.
- Accueil d'un **nouveau membre**, Inter Pipeline, du nouveau partenaire de Gestion responsable^{MD}, Source Energy, et du nouveau membre associé, Wood.



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie est l'association des chefs de file de l'industrie canadienne de la chimie. Nos membres sont des innovateurs, des fournisseurs de solutions et des pionniers de la gouvernance de calibre mondial.

Nous travaillons à l'élaboration de politiques publiques qui favorisent l'investissement, l'emploi et l'environnement. Nous adoptons des approches pragmatiques et fondées sur des données probantes qui représentent les intérêts de nos membres et profitent à l'ensemble de la population canadienne.

L'ACIC a créé en 1985 Gestion responsable^{MD}, l'initiative de développement durable de l'industrie qui jouit d'une reconnaissance universelle. Depuis, notre engagement à l'égard de son éthique et de ses principes n'a jamais faibli. Nous croyons fondamentalement qu'il est impératif de **faire la bonne chose et d'être vu faisant la bonne chose.**



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.

MESSAGE

DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Bonjour,

Nous avons connu une année très stimulante et très dynamique à l'ACIC. Le gouvernement du Canada a eu un agenda très chargé et de nouveaux gouvernements ayant de nouvelles priorités ont été portés au pouvoir en Ontario et au Québec. Pendant ce temps, l'Alberta continue d'accorder la priorité au secteur de la chimie, un moyen de surmonter les difficultés que traverse le secteur pétrolier et gazier.

Bon nombre des résultats positifs que nous avons enregistrés dans l'industrie en 2018 sont soulignés dans le présent bilan. Le plus important peut-être, c'est que l'Énoncé économique de l'automne du gouvernement fédéral est une preuve que le gouvernement est à l'écoute de nos préoccupations et qu'il est déterminé à améliorer l'environnement de l'investissement et de la réglementation pour les fabricants de produits chimiques au Canada.

L'industrie a également réalisé des progrès sur le plan de la gestion des produits chimiques, de l'environnement et de la politique en matière de transport. Personne, ou presque, n'aurait pu prévoir jusqu'à quel point la question des plastiques post-consommation attirerait l'attention du public et des décideurs en 2018. Notre industrie était à l'avant-garde pour présenter aux décideurs canadiens et internationaux des recommandations pragmatiques et fondées sur la science.

L'équipe de l'ACIC s'activait sur le terrain, intervenait lors d'événements avec des parties prenantes, témoignait devant des comités de la Chambre et du Sénat et tenait des réunions

individuelles avec des élus pour s'assurer que la voix de l'industrie était entendue — et je pense que les résultats de ce travail acharné parlent d'eux-mêmes!

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre nouveau membre qui s'est joint à nous en 2018, Inter Pipeline, à notre nouveau partenaire de Gestion responsable, Source Energy, et à notre nouveau membre associé, Wood.

Nous avons également accueilli un nouveau président et un nouveau vice-président au sein du conseil d'administration pour 2018, Marcelo Lu de BASF et Ed Bechberger d'ERCO Worldwide, ainsi que plusieurs nouveaux autres membres.

Pendant que vous prenez connaissance des succès et des réalisations dans les pages qui suivent, veuillez garder à l'esprit l'équipe de l'ACIC et les membres engagés qui y ont travaillé. Je tiens à remercier le personnel de l'ACIC pour son travail acharné, son engagement et sa grande expertise. Mes remerciements s'adressent également à nos membres pour leur contribution essentielle à notre travail.

J'ai hâte de poursuivre sur cette lancée en 2019 et d'en faire encore plus pour promouvoir cette industrie en constante évolution.

Je vous remercie,
Bob Masterson
Président et chef de la direction
Association canadienne de l'industrie de la chimie

INVESTISSEMENT ET COMPÉTITIVITÉ

Un Énoncé économique de l'automne 2018 encourageant

En juin, l'ACIC a participé activement à une coalition sur les ressources naturelles (secteurs : pétrole et gaz, métaux et mines, acier et aluminium, foresterie, électricité et chimie) qui a présenté un message urgent au gouvernement fédéral sur l'état de la compétitivité dans le secteur canadien des ressources naturelles.

Ce message a été réitéré en août, lorsque l'ACIC a présenté son mémoire préparé lors des consultations prébudgétaires de 2019 au Comité permanent des finances et des affaires économiques et son analyse sur la déduction pour amortissement accéléré. Ces documents soulignaient le besoin urgent pour le Canada d'attirer sa part historique d'investissements dans le secteur de la chimie et présentaient des données pour appuyer les recommandations.

Pour appuyer le message, la vice-présidente exécutive de l'ACIC, Isabelle Des Chênes, a témoigné devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes lors des audiences sur les consultations prébudgétaires à Edmonton le 17 octobre. Les doléances de l'ACIC ont également contribué à l'élaboration de la lettre que le ministre des Finances de l'Ontario Victor Fedeli et le ministre Jim Wilson ont envoyée au ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, pour exhorter le gouvernement fédéral à renforcer la compétitivité des entreprises au Canada.

L'Énoncé économique de l'automne, subséquent publié en novembre, reflétait une grande partie des doléances contenues dans

le mémoire prébudgétaire de 2019 de l'ACIC, dont l'appariement du traitement fiscal pour les investissements en capital, le renouvellement de l'engagement à l'égard du financement de l'infrastructure de transport, un financement supplémentaire du Fonds stratégique pour l'innovation, et un engagement à procéder à la refonte de son cadre de développement réglementaire pour y inclure le critère de compétitivité.

Le rapport du Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur les consultations prébudgétaires a été publié en décembre et contenait un certain nombre de recommandations qui répondaient directement aux demandes de l'ACIC. Par exemple, la recommandation 9, soit de travailler « avec tous les autres paliers gouvernementaux à l'harmonisation et à la coordination des efforts pour créer un climat d'investissement concurrentiel permettant d'attirer au pays des installations pétrochimiques à valeur ajoutée de classe mondiale. »

L'ACEUM offre une certitude pour une industrie chimique intégrée

Au début de 2017, l'industrie nord-américaine de la chimie, représentée par l'ACIC, l'American Chemistry Council (ACC) et l'Asociación Nacional de la Industria Química (ANIQ) du Mexique ont affiché une position commune décrivant les priorités de l'industrie en vue d'une éventuelle renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). En octobre 2018, l'ACIC s'est réjouie de voir que bon nombre de ces recommandations ont été incluses dans le nouvel Accord Canada-États-

Unis-Mexique (ACEUM). Plus précisément, en ce qui concerne la coopération en matière de réglementation, les signataires de l'ACEUM ont réaffirmé leur appui à une approche de gestion de la chimie fondée sur le risque. Le nouvel accord commercial trilatéral offrir une certitude aux investisseurs et mettre en place une plateforme renforcée pour le commerce dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement nord-américaine hautement intégrée des produits chimiques.

Assurer un soutien à l'investissement en Alberta

En Alberta, l'année a débuté par la publication du rapport du Comité consultatif sur la diversification de l'énergie, qui contient des recommandations visant l'augmentation de la valeur des ressources énergétiques par la croissance du secteur de la fabrication de produits chimiques. Le gouvernement a donné suite à la publication de ce rapport avec le projet de loi 1, la *Loi sur la diversification de l'énergie*, qui a lancé une deuxième série de mesures de soutien à l'investissement dans le cadre du Programme de diversification des activités pétrochimiques et du Programme d'infrastructure pour les matières premières pétrochimiques. En raison de la très grande demande (plus de 20 projets d'une valeur de

près de 60 milliards de dollars), l'Alberta a fait passer la valeur de ces programmes de soutien à l'investissement de 1 milliard de dollars à 2,1 milliards de dollars. L'ACIC félicite le gouvernement d'avoir reconnu le potentiel de cette industrie en pleine croissance.

Assurer la compétitivité de l'industrie au Québec

En décembre, l'ACIC et ses membres ont participé à un atelier conjoint avec des représentants de cinq ministères du gouvernement du Québec, à savoir celui des Finances, celui de l'Économie et de l'Innovation, celui de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, celui de l'Énergie et des ressources naturelles et celui des Transports. Le groupe a convenu d'un ensemble de priorités communes dans les domaines de l'environnement (réglementation et améliorations), de la compétitivité et des transports, qui seront mises en œuvre en 2019.

En prévision du premier budget du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) prévu au printemps prochain, l'ACIC a envoyé sa soumission prébudgétaire aux cinq ministères clés pour leur expliquer comment ils peuvent soutenir la compétitivité de l'industrie de la chimie au Québec.

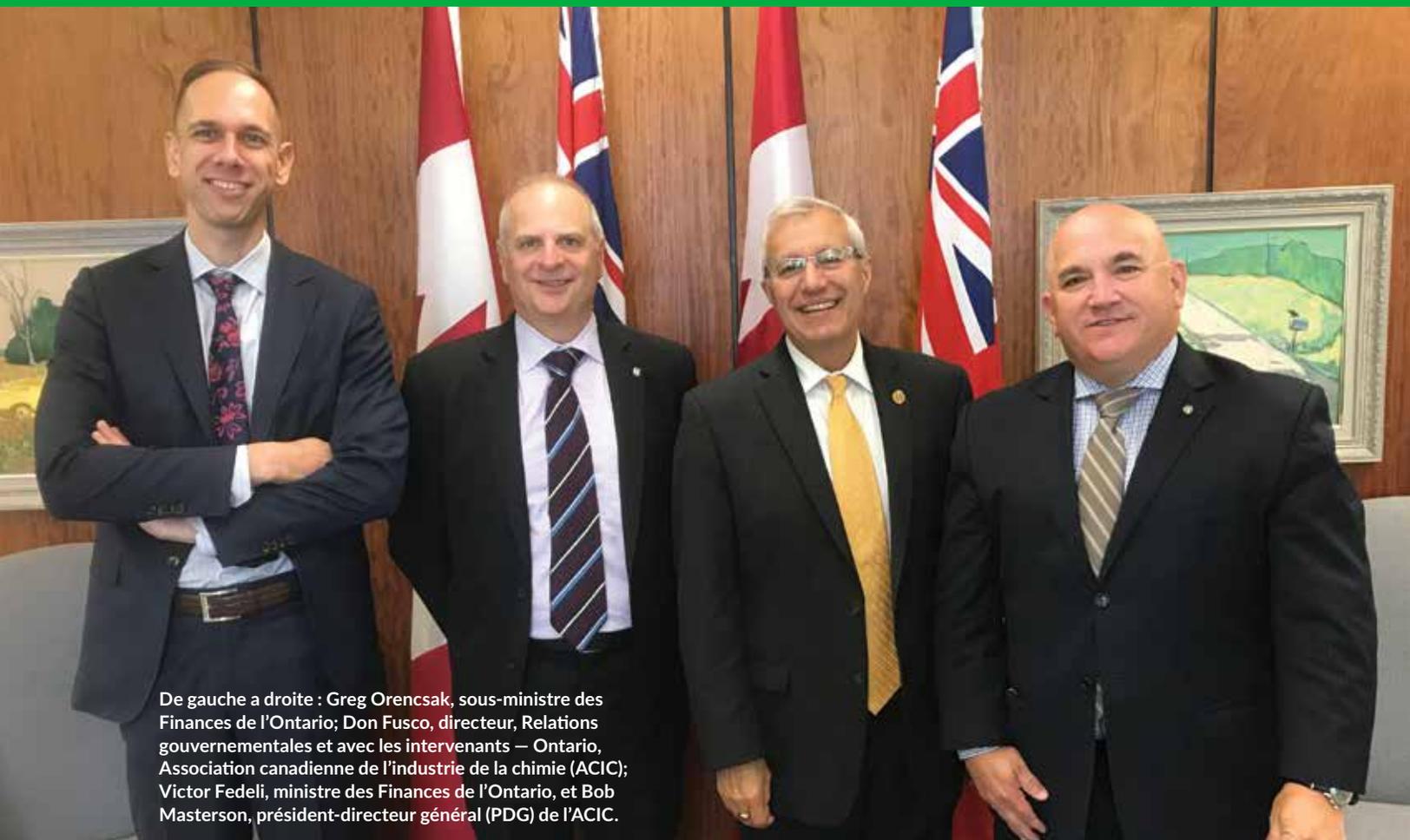


Marg McCuaig-Boyd, ministre de l'Énergie de l'Alberta.

Journée albertaine de la chimie

Le 7 novembre, l'ACIC a accueilli 85 délégués à Edmonton à l'occasion de la 19^e journée albertaine de la chimie, l'événement annuel de l'ACIC pour tous les intervenants de l'industrie de la chimie. Cet événement est l'occasion de discuter de questions communes et de mieux comprendre les positions de l'industrie et du gouvernement.

Parmi les conférenciers figuraient Marg McCuaig-Boyd, ministre de l'Énergie de l'Alberta, Allan Fogwill, président du Canadian Energy Research Institute, Oksana Exell, présidente-directrice générale de WESTAC et Valerie Beyer, de Parlons sciences. Les déchets de plastique, la compétitivité de la réglementation en matière de qualité de l'air en Alberta, les études dans les domaines en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques (STIM) et l'infrastructure de transport figuraient parmi les principaux points débattus.



De gauche à droite : Greg Orenszak, sous-ministre des Finances de l'Ontario; Don Fusco, directeur, Relations gouvernementales et avec les intervenants — Ontario, Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC); Victor Fedeli, ministre des Finances de l'Ontario, et Bob Masterson, président-directeur général (PDG) de l'ACIC.

Collaboration avec le nouveau gouvernement de l'Ontario

Avec l'élection d'un nouveau gouvernement en juin, l'ACIC a immédiatement amorcé des réunions de présentation avec les ministres et les sous-ministres. Parmi les principaux fonctionnaires figuraient le sous-ministre Giles Gherson (Bureau du Conseil des ministres), le ministre des Finances Victor Fedeli et le sous-ministre Greg Orenszak, le ministre de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs, Rod Phillips, et son sous-ministre, Serge Imbrogno, le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, Jim Wilson, et sa sous-ministre, Shirley Phillips.

Les représentations de l'ACIC pour la compétitivité et la réduction du fardeau réglementaire ont été entendues, puisque le nouveau gouvernement de l'Ontario a adressé une lettre au gouvernement fédéral pour l'exhorter à prendre des mesures en vue du traitement de la déduction pour amortissement

accélééré. Par ailleurs il a déployé, en novembre, son plan d'action pour un Ontario ouvert aux affaires qui vise à assouplir de 25 pour cent la réglementation ontarienne d'ici 2020 et qui contient l'engagement de présenter un projet de loi prévoyant des réductions importantes du fardeau réglementaire chaque printemps et chaque automne.

Le premier projet de loi de ce genre, la *Loi de 2018 visant à rétablir la compétitivité de l'Ontario*, présentée en décembre, répondait directement aux efforts de promotion de l'ACIC, puisqu'il comportait d'importantes initiatives de réduction du fardeau réglementaire redondant proposées par l'ACIC, comme l'abrogation de la *Loi sur la réduction des toxiques*, tout en maintenant la surveillance réglementaire. L'ACIC travaille avec le gouvernement de l'Ontario à la prochaine série de mesures de réduction du fardeau réglementaire prévue au printemps 2019.

PROMOUVOIR

UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES DÉCHETS DE PLASTIQUE



De gauche à droite : Isabelle Des Chênes, vice-présidente directrice de l'ACIC; Susan Ruffo, directrice générale des initiatives internationales à Ocean Conservancy; et John Nightingale, ancien PDG d'Ocean Wise.

Collaboration à l'élaboration de la Charte des océans du G7 et à l'action sur les déchets marins

À la suite de l'annonce du premier ministre selon laquelle la présidence canadienne du G7 serait axée sur les déchets et les plastiques marins, l'ACIC a communiqué avec l'Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP) et l'American Chemistry Council (ACC) pour lancer la Coalition sur les plastiques durables. La Coalition a réuni l'ACIC et les membres conjoints de l'ACIP (BASF, l'Impériale, Dow, NOVA Chemicals), l'Association américaine de l'industrie des plastiques et l'Association canadienne des boissons. Les doléances formulées ont contribué à l'élaboration de la Charte du G7 sur les plastiques dans les océans présentée lors du Sommet du G7 qui s'est tenu en juin à Charlevoix au Québec. La charte comprenait les recommandations de l'industrie sur l'évaluation du cycle de vie et les solutions de rechange durables aux plastiques.

En septembre, la vice-présidente exécutive de l'ACIC, Isabelle Des Chênes, a été invitée à représenter les industries de la chimie et des plastiques à un atelier sur les plastiques dans l'océan et les déchets marins dans le cadre du Sommet sur les partenariats océaniques tenu en marge des réunions des ministres de l'Environnement, des Océans et de l'Énergie du G7 à Halifax. L'ACIC a également soutenu le Défi innovation du G7 annoncé pour lutter contre les déchets de plastique marins. Le Défi innovation encouragera la mise au point de nouvelles technologies et de nouveaux processus, générera de nouvelles idées et s'appuiera sur les innovations et les succès actuels.

MAY 2018

Les membres de l'ACIC fixent des objectifs ambitieux pour l'économie circulaire

2030

100 % des emballages en plastique recyclables ou récupérables

2040

100 % des emballages en plastique réutilisés, recyclés ou récupérés

Cibles de l'industrie en matière de réduction de déchets de plastique

De concert avec l'ACIP, en juin 2018, l'ACIC a annoncé des cibles ambitieuses qui soulignent l'engagement de ses membres à l'égard d'un avenir sans déchets de plastique avec des objectifs d'envergure en matière de réduction des déchets : 100 pour cent des emballages en plastique recyclables ou récupérables d'ici 2030 et 100 pour cent des emballages en plastique réutilisés, recyclés ou récupérés d'ici 2040. L'ACIC a insisté sur la détermination de ses membres à faire en sorte que leur industrie continue d'être à l'avant-garde des solutions canadiennes au problème mondial de la réduction de la quantité de plastiques envoyés dans les sites d'enfouissement.

De gauche à droite : Christopher Hilkene, PDG de Pollution Probe, Ken Faulkner, directeur, Relations gouvernementales, NOVA Chemicals, Catherine Clark, modératrice du groupe de discussion, Ryan L'Abbe, vice-président des opérations, GreenMantra Technologies; Sean Fraser, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique.



Stratégie zéro déchet de plastique

L'ACIC a également joué un rôle de premier plan dans la participation des gouvernements à l'échelle fédérale et provinciale à la préparation de la Stratégie zéro déchet de plastique du Conseil canadien des ministres de l'environnement en novembre. À la suite des activités de promotion de l'ACIC, la stratégie comportait des recommandations de l'ACIC de s'éloigner du discours « plastique inutile » au profit de celui des choix de matériaux responsables et de l'évaluation du cycle de vie.

En octobre et en novembre, l'ACIC s'est particulièrement concentrée sur la mobilisation du nouveau ministre de l'Environnement de l'Ontario, Rod Phillips, sur la question des déchets de plastique. L'ACIC a financé un atelier de Pollution Probe avec le ministre, et a rencontré ce dernier et son équipe à plusieurs reprises.

Discussion en groupe sur les déchets de plastique

En décembre, l'ACIC et l'ACIP ont organisé une table ronde très courue à Ottawa avec la structure locale de nouvelles en ligne Sixth Estate, pour examiner la question des déchets de plastique. Mme Des Chênes a ouvert la discussion en donnant la parole à Christopher Hilkene, président et chef de la direction de Pollution Probe, à Ken Faulkner, directeur des relations gouvernementales de NOVA Chemicals, à Ryan L'Abbe, vice-président des opérations de GreenMantra Technologies et à Sean Fraser, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique. En plus des 100 participants en personne, la vidéo a recueilli des milliers de vues en ligne et comprenait des éléments interactifs permettant aux membres de l'auditoire de poser des questions aux panélistes.

POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA QUALITÉ DE L'AIR

Présentation du rapport du Conseil Génération Énergie

L'ACIC a été ravie de constater que son exposé a été inclus dans la publication du rapport du Conseil Génération Énergie intitulé *La transition énergétique au Canada : Concrétiser notre avenir énergétique, ensemble*.

Créé par le ministre des Ressources naturelles, Jim Carr, en octobre 2017, le Conseil a été chargé de mobiliser les Canadiens et de formuler des recommandations afin d'éclairer le gouvernement du Canada dans le cadre de l'élaboration d'une politique énergétique visant à façonner l'avenir du Canada en matière d'énergie à faibles émissions de carbone. La contribution de l'ACIC au rapport susmentionné, intitulé *La chimie : essentielle à la transition du Canada vers un avenir énergétique faible en carbone* a donné à l'ACIC l'occasion de rencontrer le Conseil, de fournir un contexte



De gauche à droite :
Isabelle Des Chênes,
vice-présidente
directrice de l'ACIC;
Jim Carr, ministre des
Ressources naturelles;
Bob Masterson, PDG
de l'ACIC.

supplémentaire et de répondre aux questions sur le rôle de la chimie dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Parmi ses recommandations fondées sur le rapport de l'ACIC, le Conseil a encouragé le ministre Carr à se concentrer sur la diversification de la gamme de produits fabriqués par le secteur pétrolier et gazier du Canada, avec un accent sur les utilisations entraînant moins d'émissions de gaz à effet de serre pendant le cycle de vie, comme la fabrication de produits chimiques.



Shannon Watt, directrice, politiques
sur l'environnement et la santé

Assurer l'efficacité de la tarification du carbone

Le 3 mai, la directrice, Politique sur l'environnement et la santé, Shannon Watt, et la vice-présidente exécutive, Isabelle Des Chênes, étaient devant le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles en vue d'une étude préalable des dispositions du projet de loi C-74 lié à l'exécution du budget concernant le projet de tarification par le gouvernement des émissions de gaz à effet de serre.

L'ACIC déclare que ses membres appuient les efforts visant à réduire les émissions mondiales de carbone et ont collaboré avec les gouvernements provinciaux et continuent de travailler avec les fonctionnaires fédéraux pour veiller à ce que les politiques et les mécanismes de tarification du carbone améliorent la performance environnementale, évitent la double réglementation et préservent la compétitivité du Canada.

Norme sur les combustibles propres

À la fin de 2016, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de mettre en place une norme sur les combustibles propres qui comprendrait des normes sur les combustibles pour les industries, les bâtiments et les moyens de transport, une première du genre dans le monde.

Tout au long de 2017 et 2018, l'ACIC a participé activement au groupe de travail technique du gouvernement sur la norme sur les combustibles propres et a travaillé avec d'autres secteurs industriels à l'élaboration d'une position visant à répondre aux nombreuses préoccupations des industries à forte intensité d'émissions et exposées aux échanges. Depuis lors, l'ACIC a réussi à exempter de la norme sur les combustibles propres les matières premières et les combustibles produits et utilisés à

l'interne. L'ACIC a également réussi à travailler avec un éventail d'intervenants de l'industrie des combustibles renouvelables dans le but d'amener le gouvernement à ralentir son échéance quant à l'élaboration et à la mise en œuvre de la norme sur les combustibles propres. En juillet, l'ACIC a accueilli favorablement l'annonce par le gouvernement fédéral d'une prolongation du délai pour les combustibles liquides d'abord.

L'ACIC continuera de défendre les intérêts de ses entreprises membres et se réjouit à l'idée de travailler avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte que le cadre des normes sur les combustibles propres soit réaliste, efficace et qu'il réponde aux préoccupations de l'industrie en matière de compétitivité et de faisabilité.



GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES

En juin 2018, le gouvernement fédéral a présenté sa position finale concernant le rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable sur la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). Il s'agissait de réponses de fond à l'ensemble des 87 recommandations formulées dans le rapport du Comité. La réponse du gouvernement était très positive pour ce qui est de la préservation de la base de la Loi actuelle fondée sur le risque et mettait en évidence les caractéristiques opérationnelles du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) en réponse aux recommandations. Le gouvernement fédéral proposait également d'utiliser la définition des « populations

vulnérables » proposée par le secteur de la chimie. L'ACIC et ses entreprises membres ont dirigé la coordination des efforts de promotion par l'entremise du Groupe de coordination de l'industrie sur la LCPE et du Groupe de l'industrie chargé de l'examen de la LCPE.

L'ACIC a également réussi à faire modifier les exigences en matière de renseignements commerciaux confidentiels du *Règlement sur les produits dangereux*, permettant l'utilisation de gammes prescrites pour protéger la confidentialité de la composition des produits sans avoir à passer par le processus d'exemption des demandes de renseignements commerciaux confidentiels coûteux et long.

Collaboration avec les ONG environnementales

En vue de la réponse du gouvernement concernant le rapport sur la LCPE, l'ACIC s'est associée à des ONG environnementales, Environmental Defence et Ecojustice, pour présenter une déclaration commune sur les recommandations relatives à la LCPE à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique Canada (ECCC). Cette déclaration et son article d'opinion conjoint dans le *Hill Times* ont été bien accueillis par le gouvernement fédéral, et la ministre de l'ECCC s'est engagée à mettre en œuvre les recommandations communes dans la mesure du possible. Cette collaboration témoigne de l'importance pour tous les intervenants sur une question importante de trouver un terrain d'entente.



GESTION RESPONSASBLE^{MD}

Cette année, l'ACIC a poursuivi l'intégration du système de gestion et des modèles de vérification RC14001 en matière de gestion responsable de l'American Chemistry Council comme solutions de rechange au processus de vérification par un tiers de l'ACIC. Des séances de formation ont été organisées avec des représentants des membres de l'ACIC et avec des cabinets d'audit américains. Dans le cadre de ce processus, de nouveaux outils d'évaluation de la mobilisation communautaire et de nouveaux éléments du code de mobilisation des collectivités autochtones ont été conçus et devraient pouvoir être adoptés en 2019.

Après les conclusions récurrentes des vérificateurs, l'attention des médias et les discussions au Comité consultatif national de l'ACIC, cette dernière s'est jointe à l'Association canadienne des carburants pour examiner les pratiques relatives à la sensibilisation communautaire et aux communications en cas d'intervention d'urgence autour de la grappe pétrochimique de Sarnia-Lambton. Les entreprises locales, dont certaines ne sont pas membres de l'ACIC, ont déjà mis en place

un plan pour répondre aux préoccupations soulignées dans le cadre de cet examen, y compris la réorganisation de structures industrielles communautaires locales, pour permettre aux industries de travailler avec les intervenants locaux de façon proactive afin de s'assurer que les résidents sont suffisamment informés et bien préparés en cas d'incidents.

L'ACIC continue de promouvoir la Gestion responsable par la participation à diverses conférences, à des cours universitaires et par un engagement direct auprès des principaux intervenants. L'année dernière, devant de hauts représentants des principaux ministères du gouvernement du Québec, devant près de 20 employés à Environnement et Changement climatique Canada et devant l'équipe du programme de réduction des substances toxiques du ministère de l'Environnement de l'Ontario, l'ACIC a présenté un exposé pour démontrer que Gestion responsable va au-delà de la plupart des politiques et des règlements gouvernementaux et offre une réelle performance environnementale et des améliorations en matière de sécurité



Gestion responsable^{MD}

Notre engagement envers le développement durable.

Le code de déontologie et les principes de Gestion responsable constituent la base qui permet à l'ACIC de créer des occasions de partenariat avec des groupes environnementaux sans but lucratif sur des questions connexes. Notre industrie est particulièrement respectée pour les mesures que nous avons déjà prises pour protéger la santé humaine et l'environnement.

TRANSPORT

Projet de C-49

Le projet de loi C-49, Loi sur la modernisation des transports, a été adopté en mai 2018 à la suite d'un long processus auquel l'ACIC a participé activement. La nouvelle loi répond à de nombreuses demandes de l'ACIC, y compris les nouvelles exigences de déclaration des données sur le transport ferroviaire des marchandises, tant pour le service que pour les tarifs, une version du pouvoir d'agir de sa propre initiative pour l'Office des transports du Canada et de nouveaux recours pour les expéditeurs. En janvier 2019, l'Office des transports du Canada a utilisé son nouveau pouvoir pour lancer une enquête sur des difficultés dans la région de Vancouver à la fin de 2018.

L'harmonisation demeure une priorité absolue dans le cadre des efforts de promotion des transports de l'ACIC, surtout avec nos homologues américains. L'harmonisation des normes en matière de transport des marchandises dangereuses (TMD) par voie ferroviaire (TP 14877) et les préoccupations relatives à l'élimination progressive non coordonnée de certains wagons sont des domaines prioritaires.

L'ACIC demeure un chef de file dans le domaine de la réglementation du TMD. L'ACIC assume maintenant la présidence du Comité consultatif sur la politique générale relative aux transports du ministre des Transports, Marc Garneau, et siège avec droit de vote au Comité de l'Office des normes générales du Canada qui a été chargé de créer des normes de formation et d'évaluation en matière de transport des marchandises dangereuses. L'ACIC participe également activement aux mises à jour proposées à la partie 7 (Plan d'intervention d'urgence) de la réglementation sur le TMD.

Activités de sensibilisation de TRANSCAER® Canada en 2018

En 2018, TRANSCAER Canada a organisé au total 35 activités de sensibilisation partout au

pays pour aider à former 1 760 participants sur les processus d'intervention en cas d'incidents en lien avec le transport de marchandises dangereuses et sur la façon de s'y préparer. Les participants provenaient d'un large éventail d'organisations. On y comptait des pompiers, des policiers, des fonctionnaires et divers fournisseurs de services de la chaîne de valeur de la chimie.



Ces séances de sensibilisation et de formation étaient offertes sous diverses formes, soit des présentations sur la sécurité autour des marchandises dangereuses, des simulations d'incidents réels au moyen d'équipements comme des caravanes mobiles de formation sur les marchandises dangereuses, des unités mobiles à mousse, des expositions de vannes ainsi que des démonstrations de réparation de wagons-citernes et de vannes à l'aide de trousses de recouvrement.

L'ACIC SOUHAITE LA BIENVENUE À UN NOUVEAU MEMBRE, INTER PIPELINE, AINSI QU'À UN NOUVEAU PARTENAIRE DE GESTION RESPONSABLE^{MD}, SOURCE ENERGY, ET À UN NOUVEAU MEMBRE ASSOCIÉ, WOOD.

 **inter pipeline**

**SOURCE
ENERGY
SERVICES**


wood.



Le « Wagon-école » CCPX-911 prend sa retraite

Après avoir servi pendant près de trois décennies de toile de fond unique aux municipalités, aux intervenants d'urgence et aux résidents, qui recevaient des membres du TRANSCAER une formation sur le transport des marchandises dangereuses, le Wagon-école du TRANSCAER, le CCPX-911, a officiellement pris sa retraite le 28 mars.

Le Wagon-école du TRANSCAER est un wagon-citerne converti en salle de classe sur roues en 1990 pour former les intervenants d'urgence, et qui a été le premier wagon de formation du genre au Canada. Lors de l'un

des premiers événements de sensibilisation de 2018 à Windsor (Ontario), une inspection a permis de déceler sur le wagon-citerne une fissure dangereuse qui n'a pu être réparée. L'ACIC était propriétaire du CCPX-911 jusqu'à ce qu'il soit transféré à l'Association des chemins de fer du Canada il y a trois ans. À la fin de l'année, le CCPX-911 a trouvé un nouveau domicile fixe au Fire and Emergency Services Training Institute de l'aéroport Pearson de Toronto. Le Wagon-école pourra ainsi poursuivre sa mission qui consiste à aider à la formation des premiers intervenants.



Retraites — David Podruzny

Après près de 25 ans de service auprès de l'industrie canadienne de la chimie, le vice-président, Affaires et économie de l'ACIC, David Podruzny, a pris sa retraite en 2018. Bon nombre des personnes qui ont travaillé avec M. Podruzny au fil des ans, y compris les anciens présidents et chefs de la direction de l'ACIC, Richard Paton et Jean Bélanger, se sont réunies à Ottawa le 18 octobre pour souhaiter à M. Podruzny une belle retraite.

M. Podruzny est arrivé dans l'équipe des affaires et de l'économie de l'ACIC en août 1994, en détachement d'Industrie Canada où il était directeur, Produits chimiques. Auparavant, en 1979, il s'était joint au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, où il avait participé aux négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, aux négociations de la Table ronde de l'Uruguay sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, et il avait été membre de l'équipe de négociation du Canada sur l'énergie et les produits pétrochimiques pendant les négociations sur le libre-échange nord-américain.

PRIX

Prix d'excellence nationale

Dan Moore	Canexus/Chemtrade (retraité)
Craig McCaskey	Shell Chemicals Canada (retraité)

Prix d'excellence régionale

Andy Ash	Association des chemins de fer du Canada
Dustin Ritter	CFCP
James Martin	CFCP
Darlene Nagy	CFCP
Curtis Myson	Association des chemins de fer du Canada
Chuck Obst	INEOS
Jean-Pierre Couture	Association des chemins de fer du Canada
Adrian Michielsen	Impériale



De gauche à droite : Kara Edwards, directrice des transports de l'ACIC; Randy Mak, président de TRANSCAER® pour la région nationale et des Prairies; Carrie Maxim, chef d'équipe, Logistique du site des oléfines, NOVA Chemicals.

Prix – Randy Mak

L'ACIC a lancé les premiers prix TRANSCAER® en 2018, et les lauréats ont été annoncés le 10 avril lors de la réunion du Comité national TRANSCAER à Sherwood Park, en Alberta. Ces prix offrent aux bénévoles de TRANSCAER qui se sont démarqués une reconnaissance de la part de leurs pairs et des dirigeants de leurs organisations dans trois catégories : service exceptionnel, excellence nationale et excellence régionale.

Randy Mak, président national et pour la région des Prairies de TRANSCAER, a reçu les meilleurs honneurs avec le prix pour service exceptionnel. Ce prix reconnaît le dévouement soutenu et à long terme qui favorise la croissance, la reconnaissance ou l'amélioration de cette importante initiative TRANSCAER. L'ACIC félicite tous les gagnants pour leurs réalisations exceptionnelles et pour leur engagement à l'égard de la sécurité dans le domaine des transports.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2018

Marcelo Lu

Président, Conseil d'administration
de l'ACIC
Président, BASF Canada

Ed Bechberger

Vice-président, Conseil
d'administration de l'ACIC
Président, Opérations, spécialité
Secteur des produits chimiques,
ERCO Worldwide

Bob Masterson

Président-directeur général,
Association canadienne de l'industrie
de la chimie

Leon Aarts

Vice-président du Groupe,
Développement corporatif et Stratégie
Chemtrade

Pierre Ducharme

Ancien président, Conseil
d'administration de l'ACIC
Opérations régionales canadiennes
Gestionnaire, Olin Canada ULC

Zoe Baldwin

Vice-présidente, Shell Chemicals
Canada Ltd..

Helder Botelho

Chef des opérations, Canada
LANXESS Canada Co./Cie

Dave Chappell

Vice-président principal,
Développement pétrochimique
Inter Pipeline Ltd.

Paul Daoust

Vice-président, Amérique du Nord
Methanex Corporation

Tyler Edgington

Président et directeur des hydrocarbures

Kevin Jagger

Directeur commercial
Canada Kuwait Petrochemical Corporation

Naushad Jamani

Vice-président principal, oléfines et
matières premières
NOVA Chemicals Corporation

Ron Koniuch

Président
CCC Produits du soufre

Larry Masaro

Directeur, Opérations de l'usine
National Silicates Ltd.

James Ritchie

Sarnia Chemical Plant Manager
Impériale

John Schmidt

Président et gestionnaire de l'usine
ARLANXEO Canada Inc.

Rocco Schurink

Vice-président, Opérations
MEGLobal Canada ULC

Doug Woods

Président
Evonik Canada Inc.

MEMBRES 2018

Akzo Nobel Chemicals Ltd.
Arkema Canada Inc.
ARLANXEO Canada Inc.
BASF Canada Inc.
Canada Kuwait Petrochemical Corporation
CCC
The Chemours Canada Company
Chemtrade
Dow Chemical Canada ULC
ERCO Worldwide
Evonik Canada Inc.
Evonik Oil Additives Canada Inc.
H.L. Blachford Ltd.
Impériale
Inter Pipeline Ltd.
INEOS Canada Partnership
Jungbunzlauer Canada
KRONOS Canada, Inc.
LANXESS Canada Co./Cie
MEGlobal Canada ULC
Methanex Corporation
National silicates Limited
NorFalco Sales, GLENCORE Canada Corporation
NOVA Chemicals Corporation
Olin Canada ULC
PeroxyChem Canada
Praxair Canada Inc.
Seqens
Shell Chemicals Canada Ltd.
Solvay Canada Inc.
Stepan Canada Inc.
W.R. Grace Canada Corp.

Partenaires de la Gestion responsable

Canadian National
Chemin de fer Canadien Pacifique
E.I. du Pont Canada Company
GATX Rail Canada
Harmac Transportation Inc.
Harold Marcus Ltd.
Nexen Energy ULC
Northwest Tank Lines Inc.
PROCOR Limited
Source Energy Services
Trimac Transportation Ltd.

Membres associés

Conseil canadien de l'industrie chimique du chlore (C4)
CH2M Hill Canada Limited
ERM Consultants Canada Ltd.
Golder Associés Ltée
KPMG
Lakeside Process Controls Ltd.
Quinn Contracting Ltd.
SNC-Lavalin Inc.
Triangle Fluid Controls Ltd.
Wood plc





**ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE**

DEMANDES GÉNÉRALES :

350, rue Sparks, bureau 805
ottawa (ontario) K1R 7S8
tél. : (613) 237-6215
téléc. : (613) 237-4061
info@canadianchemistry.ca

DEMANDES DES MÉDIAS :

Julie Fortier
Gestionnaire, Communications
tél. : (613) 237-6215, poste 252

DEMANDES D'ADHÉSION :

Bob Masterson
Président-directeur général
Tél. : (613) 237-6215, poste 234
membership@canadianchemistry.ca



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.